

**ND**

**UY**

**UYa**

**UYa**

**NE**

*5538m*

Autoroute

Autoroute

A36

A36

AL51

AL9

AL7

AL3

AL

AM21

AM50

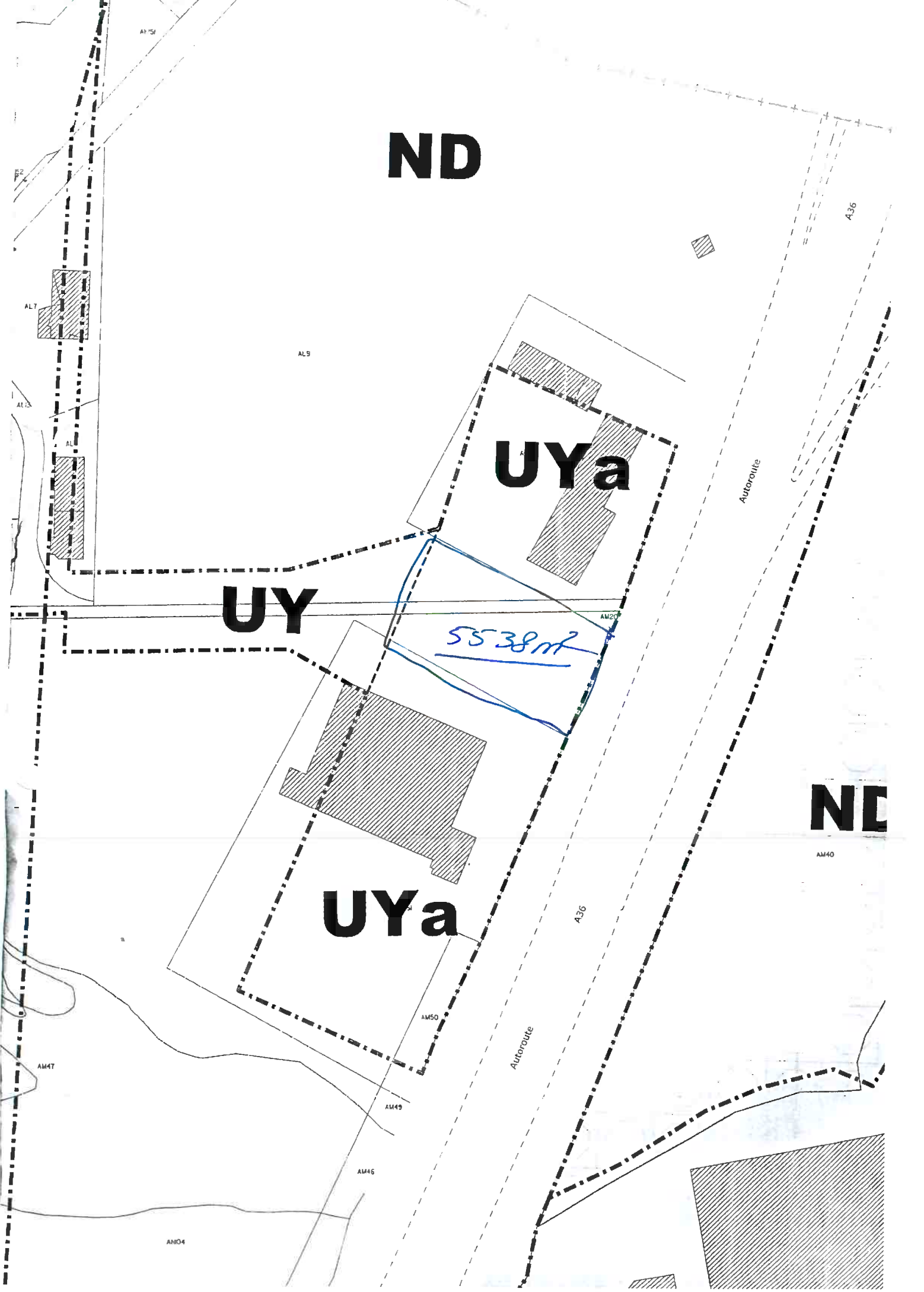
AM49

AM46

AM04

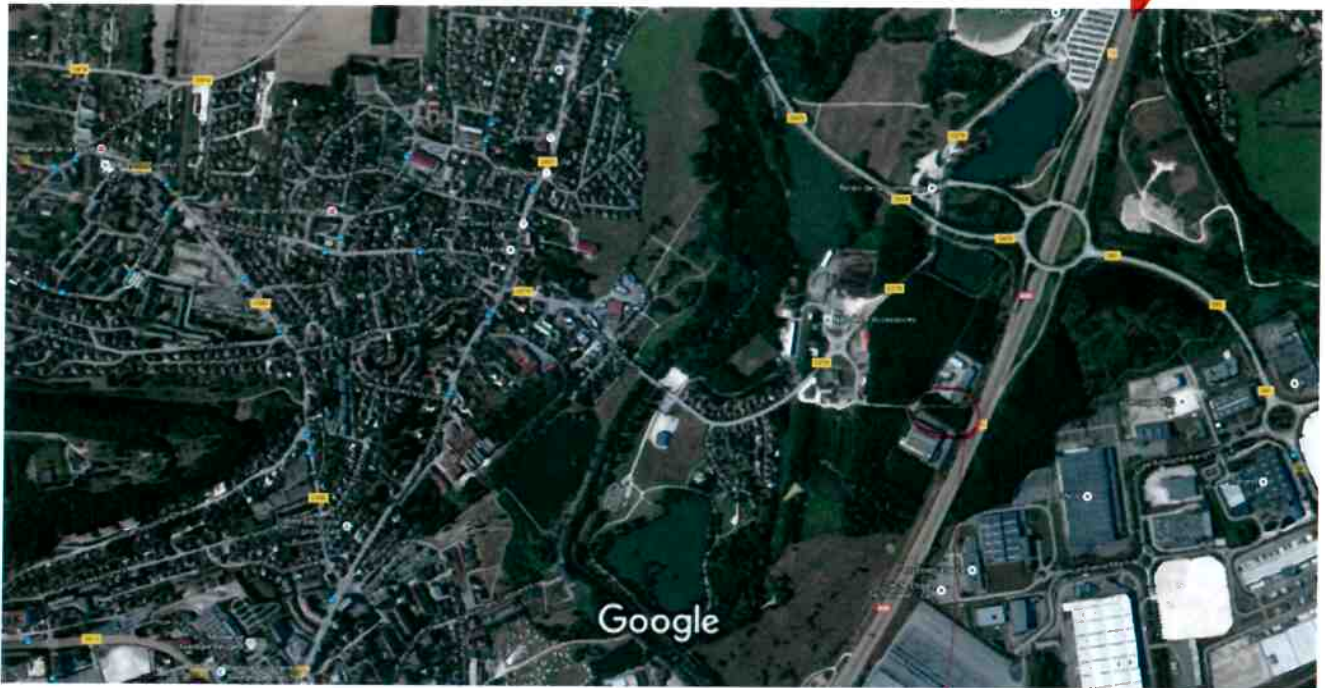
AM40

AM47



Google Maps Vieux-Charmont

A36



Données cartographiques ©2016 Google, Virtuel City 100 m



Terrain  
à défricher  
de 5538m<sup>2</sup>

### Vieux-Charmont

☀ Temps clair avec quelques nuages · 4 °C  
21:23



### En bref

Vieux-Charmont est une commune française, située dans le Doubs et la région Bourgogne-Franche-Comté dans l'Est de la France. Dans l'agglomération du Pays de Montbéliard et rattachée au canton de Sochaux-Grand-Charmont. [Wikipédia](#)



Ci-joint quelques photos  
que j'ai mis d'envoyer  
avec le dossier hier

⇒ VIEUX-CHARBONNI

⇒ Société AF INVESTIMENT

⇒ F. ALPHONSE-FELIX

DREAL Bourgogne - Franche-Comté  
Direction

11 FEV. 2016

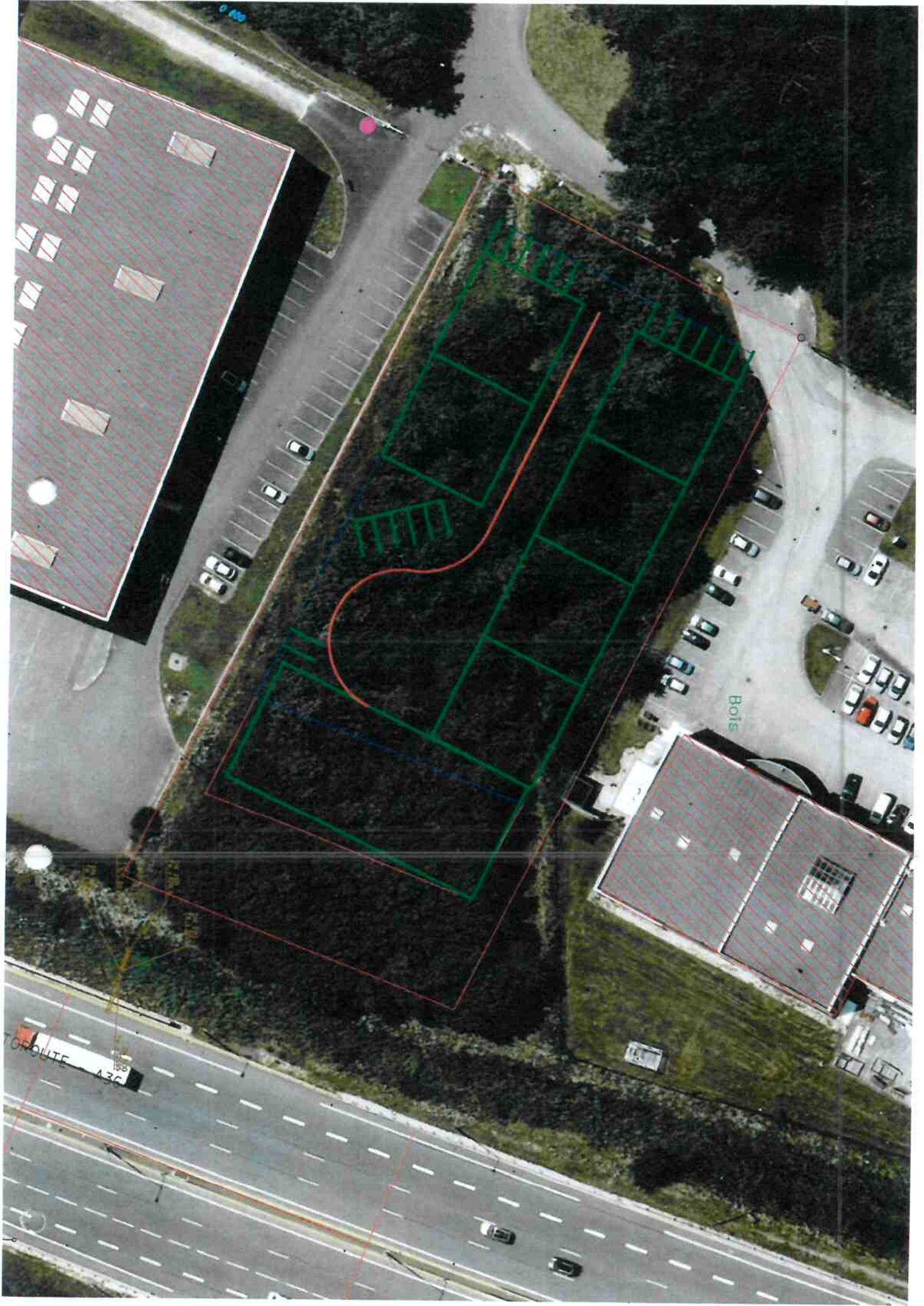
COURRIER ARRIVÉ

A red handwritten signature, appearing to be 'A', written over the 'COURRIER ARRIVÉ' stamp.







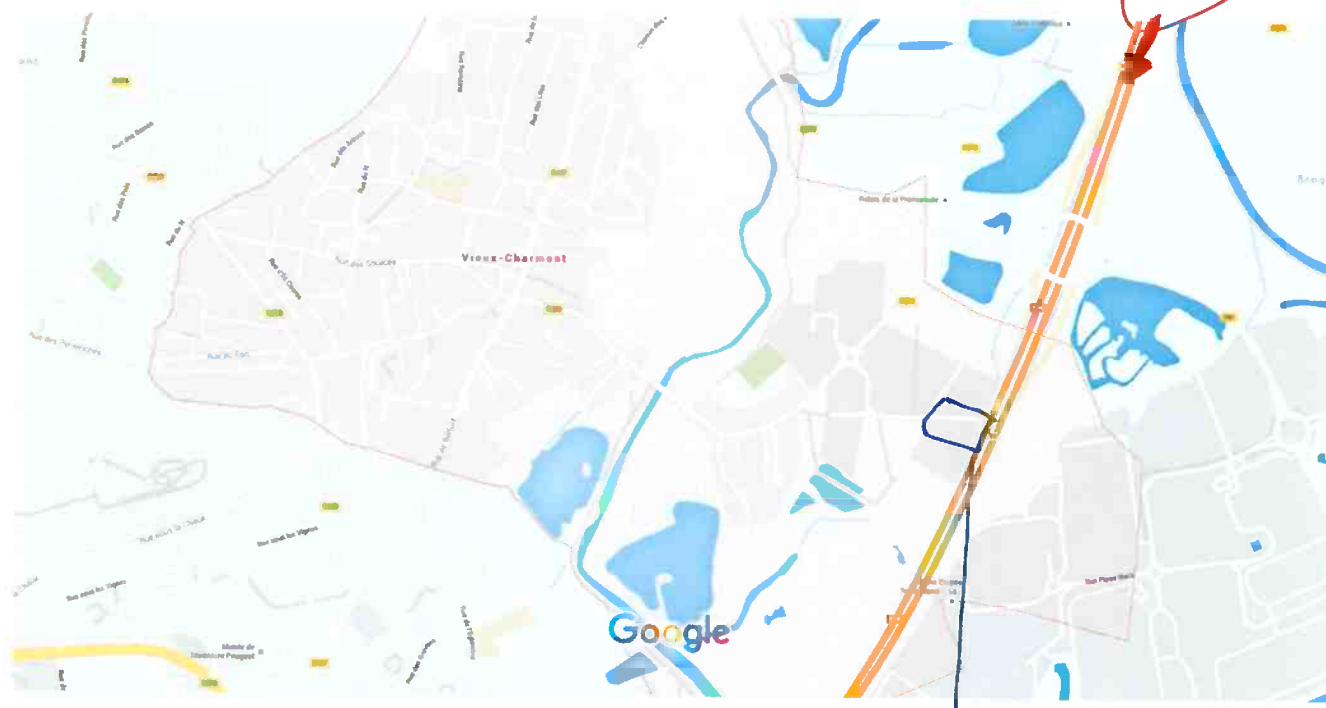


0.000

Bois

ROUTE 430

# Google Maps Vieux-Charmont



Données cartographiques ©2016 Google 100 m



Terrain à  
défricher  
5538 m<sup>2</sup>

## Vieux-Charmont

☀ Temps clair avec quelques nuages · 4 °C  
21:23



## En bref

Vieux-Charmont est une commune française, située dans le Doubs et la région Bourgogne-Franche-Comté dans l'Est de la France. Dans l'agglomération du Pays de Montbéliard et rattachée au canton de Sochaux-Grand-Charmont. [Wikipédia](#)



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT du DOUBS

ARRONDISSEMENT de MONTBELIARD

CANTON de BETHONCOURT

**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal**  
**COMMUNE de VIEUX-CHARMONT**

(25600)

Séance du 09 NOVEMBRE 2015

**En exercice : 20**

Absents excusés : 3 Procurations

Présents 17+3 Procurations

Date de la Convocation : 02/11/15

Date d'affichage : 14/11/15

OBJET

DCM 2015-51

**Gestion forestière : autorisation  
de demande de défrichement**

L'an deux mille Quinze, le Neuf Novembre

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Henri-Francis, Maire.

\* **Présents** : Tous les Conseillers sauf :

Mme Barbara KUBICKI (donne procuration à M. Gérard MARTIN)

Mme Séverine ZELLER (donne procuration à Mme Emilie FERRANT)

M. Pierre ROSSETTO (donne procuration à M. Guy FRANÇAIS)

**Absents Excusés**

*Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte...*

Conformément à l'article L2121-15 du C.G.C.T., il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal.

Madame Emilie FERRANT à la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**4/ Gestion forestière : autorisation de demande de défrichement (DCM 2015-51)**

Monsieur le Maire rappelle qu'une modification simplifiée du plan d'occupation des sols pour modifier ponctuellement le règlement de la zone UYa correspondant à la zone artisanale du Bois Dessous a été votée lors de la séance du 6 juillet 2015.

Ce projet est soumis à autorisation de préalable de défrichement (boisement de plus de 30 ans, attenant à un massif boisé de plus de 4 ha).

Ce défrichement sera réalisé par Monsieur Frédéric ALPHONSE-FELIX, gérant du futur projet (implantation de 4 artisans).

Surface vendue par la Commune : 55a38ca :

AM 20 : 1a 04ca

AM 54 : 33a 37ca

AL 28 : 6a 19ca

AL 26 : 14a 68ca

décomposition des 55a38ca:

- parcelle section AM 54 pour 33a47 provient de l'ancienne AM 48,

- parcelle section AL 26 pour 14a68 provient de l'ancienne AL 9,

- les 1a04 correspondent à la superficie de la parcelle AM 20 qui reste inchangée et se trouvera cédée en l'état,

- enfin, les 6a19 correspondent à la superficie de la nouvelle parcelle AL 28, spécifiquement créée pour les besoins de la vente, et identifiant la partie de l'assiette de l'ancien "chemin noir" à céder, propriété de la Commune, non cadastrée à l'origine pour être considérée comme de la matière non imposable par le cadastre

Les motifs de la demande sont les suivants : création de bâtiments pour l'installation de 4 artisans.

En conséquence,

**LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,**

- autorise M.ALPHONSE-FELIX à déposer la demande de défrichement nécessaire pour les travaux de création d'un bâtiment artisanal

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile à cette opération

Fait et délibéré en séance, les an, mois et jour que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Henri-Francis DUFOUR



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT du DOUBS

ARRONDISSEMENT de MONTBELLARD

CANTON de BETHIONCOURT

**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal**  
**COMMUNE de VIEUX-CHARMONT**

(25600)

Séance du 18 janvier 2016

En exercice : 20

Absents excusés :

2 procurations

ont voté : 20

Date de la Convocation : 11/01/16

Date d'affichage : 25 /01/16

OBJET  
DCM 2016-03

**5/ Vente parcelles communales  
pour création d'un bâtiment  
artisanal**

L'an deux mille seize, le Dix-Huit Janvier  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Henri-Francis, Maire.

\* **Présents** : Tous les Conseillers sauf :

Mme Séverine ZELLER (donne procuration à M. Henri-Francis DUFOUR)

M. Etienne FAURE (donne procuration à M. Patrick WALTER)

**Absents Excusés**

*Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte...*

Conformément à l'article L2121-15 du C.G.C.T., il a été procédé à l'élection  
d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal.

Madame Emilie FERRANT à la majorité des suffrages, a été désignée pour  
remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**5/ Vente parcelles communales pour création d'un bâtiment artisanal (DCM 2016-03)**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait autorisé à l'unanimité, Monsieur ALPHONSE-FELIX a déposer une demande de défrichement nécessaire pour les travaux de création d'un bâtiment artisanal (séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2015).

Monsieur le Maire propose donc de vendre les parcelles ci-dessous :  
Surface vendue par la Commune : 55a38ca :

AM 20 : 1a 04ca

AM 54 : 33a 47ca

AL 28 : 6a 19ca

AL 26 : 14a 68ca

décomposition des 55a38ca:

- parcelle section AM 54 pour 33a47 provient de l'ancienne AM 48,
- parcelle section AL 26 pour 14a68 provient de l'ancienne AL 9,
- les 1a04 correspondent à la superficie de la parcelle AM 20 qui reste inchangée et se trouvera cédée en l'état,
- enfin, les 6a19 correspondent à la superficie de la nouvelle parcelle AL 28, spécifiquement créée pour les besoins de la vente, et identifiant la partie de l'assiette de l'ancien "chemin noir" à céder, propriété de la Commune, non cadastrée à l'origine pour être considérée comme de la matière non imposable par le cadastre

Le service des domaines a estimé le prix de ces parcelles à 68 475€ hors droits d'enregistrements.  
Les frais éventuels de bornage et les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente de cette parcelle au prix des domaines et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette cession.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance, les an, mois et jour que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Henri-Francis DUFOUR

SOUS

18 JANVIER 2016

LE MAIRE



*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
au 06 Juillet 2014

**IDENTIFICATION**

*Dénomination sociale* SARL AF INVESTMENT  
*Numéro d'immatriculation* 519 133 466 R.C.S. BELFORT  
*Date d'immatriculation* 19/01/2010

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE**

*Adresse du siège* 7 rue de Broglie Techn'hom 3 90000 Belfort  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Capital* 65 000,00 Euros  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre  
*Date de clôture du 1er exercice social* 31/12/2010  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 18/01/2109  
*Dépôt d'actes constitutifs* N° 2010A140 du 19/01/2010  
*Journal d'annonces légales* La terre de chez nous du 02/01/2010

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE**

**Gérant**

*Nom / Prénoms* ALPHONSE FELIX Frédéric  
*Date et lieu de naissance* Le 28/03/1969 à Boulogne-sur-Mer (62)  
*Nationalité* Française  
*Demeurant* 12 rue de la Rainette 90400 Andelnans

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL ET A L'ACTIVITE**

*Adresse de l'établissement principal* 7 rue de Broglie Techn'hom 3 90000 Belfort  
*Activités exercées dans l'établissement* La prise de participation et gestion de ces participations et prestations de services  
*Date de début d'activité* 01/01/2010  
*Origine du fonds ou de l'activité* Création  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**AUTRE MENTION OU OBSERVATION**

- Mention n° 4123 du 07/12/2011  
Modification de l'intitulé de l'adresse du siège social et l'établissement principal à compter du 01/10/2011  
ancienne : 6 avenue des Usines  
nouvelle : 7 rue de Broglie Techn'hom 3 - 90000 Belfort

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

*Copie conforme à l'original.*

**AF INVESTMENT**  
Techn'hom 3  
7 rue de Broglie  
90000 BELFORT  
Siret 519 133 466 00010



Commune de Vieux-Charmont



zone de bois et taillis

voie d'accès

voie d'accès

ancien chemin noir



zone de bois et taillis

Acque

DEPARTEMENT DU DOUBS  
Commune de VIEUX-CHARMONT  
Route de Brognard  
Sections AM et AL  
Lieux-dits Pré Patriote et Communale Dessus  
parcelles AM 20 et 48, AL 9  
et emprise de l'ancien Chemin Noir

Propriété de la Commune de VIEUX-CHARMONT

Cession à SCCV PRO IMMO  
VIEUX-CHARMONT et échange avec la  
SARL COURVOISIER IMMO

**PLAN DE DELIMITATION - DIVISION  
BORNGAGE ET DE NIVELLEMENT**



SA FALKO

Echelle 1 / 200

ETAT DES FONCIERS LIGÉS					
Propriétaire	Propriété active	Parcelle en surface			Surface (m <sup>2</sup> )
		AN	AL	AL	
COMMUNE DE VIEUX-CHARMONT		AM	20	48	1120
COMMUNE DE VIEUX-CHARMONT		AL	9		1200
SARL COURVOISIER IMMO		AL	20	48	1120
SARL COURVOISIER IMMO		AL	21	47	1120

- LEGENDE
- limite de section
  - ligne rouge = autre DNF
  - ligne verte = autre DNF
  - ligne bleue = autre DNF
  - ligne orange = autre DNF
  - ligne noire = autre DNF
  - ligne grise = autre DNF

MATRICULE	X	Y
3	1989983.23	6265069.71
A	1990000.42	6265103.35
C	1990010.88	6265106.85
D	1990016.56	6265108.76
S	1990072.03	6265080.10
P	1990104.91	6265081.23
E	1990099.29	6265066.02
4	1990080.73	6265019.41
B	1990006.89	6265115.98

NOTES  
Les lots situés en parcelle sont réservés au nivellement local de  
l'Etat par l'Administration des régions de l'Industrie et du Commerce  
SARL COURVOISIER IMMO  
SARL COURVOISIER IMMO

concernés rectangulaires des sections des terrains  
communes rectangulaires ditte ditte